

Communiqué des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et Solidaires étudiants D'indre et Loire



Retrait du projet de Loi travail : Non au coup de force antidémocratique avec le 49-3

Alors que les salarié-es, les jeunes, les privé-es emploi, les retraité-es sont mobilisés depuis plus de 2 mois pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, alors que l'opinion publique reste massivement opposée à ce texte, le gouvernement décide de passer en force en utilisant le 49.3. Inacceptable!

Ce sont les mobilisations qui ont contraint le gouvernement, à proposer des modifications au projet de loi pour tenter d'en minimiser les impacts. Le compte n'y est toujours pas !

Un code du travail par entreprise à l'opposé de la "hiérarchie des normes", élément protecteur et égalitaire, perdure dans le projet de loi. Scandaleux!

Aujourd'hui, quand un accord d'entreprise est signé, il ne peut qu'améliorer les dispositions contenues dans l'accord de branche.

Demain, si le projet El Khomri n'est pas retiré, l'accord d'entreprise pourrait déroger à l'accord de branche. Alors, la « loi du patron » dans l'entreprise deviendrait la principale source de droit du travail, permettant de revoir à la baisse toutes les garanties collectives encadrant le contrat de travail (salaires, nombre d'heures, heures supplémentaires, ...).

Ce même projet prévoit que les accords de branches pourront déroger défavorablement au code du travail... ainsi qu'une réécriture complète du code du travail d'ici 2018 (article 2).

Le gouvernement obéit ainsi à la volonté dictée par le patronat et l'Union Européenne (Jobs Act) afin de rendre plus concurrentiels les salariés en abaissant leurs droits.

74% de la population est contre ce projet. Les manifestations de salariés et de jeunes se sont multipliées partout en France, atteignant 1,4 million de manifestants pour le retrait.

Dans plusieurs secteurs professionnels la mobilisation se développe mais le gouvernement minoritaire s'obstine.

A partir de tous ces éléments, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et Solidaires étudiants invitent leurs structures à organiser des assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

**MARDI 17 MAI 2016 : GREVE PUBLIC /PRIVE ET MANIFESTATION PLACE DE LA LIBERTE A
TOURS DEPART DU CORTEGE A 14H30**

**JEUDI 19 MAI 2016 : GREVE PUBLIC/PRIVE ET MANIFESTATION PLACE DE LA LIBERTE A TOURS
DEPART DU CORTEGE A 10H00**

Saint-Avertin, le 10 mai 2016